

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHE Trois mois... 5 fr. Six mois... 9 fr. Un an... 16 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

Annonces... 25 c la ligne Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3 M. Lafitte et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.



L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. — Service d'hiver.

Table with 12 columns showing train routes and schedules between Cahors, Agen, Bordeaux, Périgueux, and Paris. Columns include station names, departure/arrival times, and train types (Omnibus, Poste mixte).

Cahors, le 8 mai 1873.

Cette fois l'oracle a parlé, et, n'en déplaise aux radicaux, les fameuses élections générales, qu'ils auraient été si heureux de voir fixées au mois d'octobre au plus tard, n'auront pas lieu avant les premiers mois et peut-être le milieu de 1874.

C'est le Bien public lui-même qui nous apprend et qui déclare d'ailleurs n'y voir aucun inconvénient. Nous non plus.

Le journal de la présidence énumère ainsi les travaux que la Chambre devra parachever :

Les lois indiquées par la commission des Trente ne sont pas de celles qu'on improvise, et de leur confection peut dépendre le salut du pays. La loi municipale a une importance très-grande; si par exemple l'on doit un jour revenir, en ce qui touche la nomination des maires, à la législation de 1837, n'est-il pas indispensable que les municipalités soient tout d'abord réélues en vertu de la nouvelle loi municipale que l'Assemblée serait appelée à voter? Cette loi est donc non-seulement importante, mais urgente.

Il n'est pas besoin de démontrer la gravité de la loi de réorganisation militaire; les débats approfondis qu'elle ne manquera pas de soulever ne seront pas du temps perdu.

Nous parlons pour mémoire de la loi sur l'instruction primaire, les budgets, etc.; etc.

On le voit, l'échéance de la dissolution que les uns rapprochent au gré de leurs passions, que les autres éloignent au gré de leurs desirs, est indiquée par deux conditions préalables : l'évacuation et la solution des questions organiques. Elle est indiquée, mais non fixée et elle ne peut l'être, et il serait fâcheux qu'elle le fût; c'est en quelque sorte un grand ordre du jour d'un caractère exceptionnel que l'Assemblée a le devoir d'épuiser avant de se séparer.

Voici maintenant le passage important de cet article, celui autour duquel il va se faire beaucoup de bruit :

On objecte que cela a pour effet de prolonger la législature, de la mener jusqu'aux premiers mois de 1874. Nous n'y contredisons pas; nous ne discutons même pas l'avantage ou le désavantage de cette prolongation; nous constatons. Nous n'apportons ni passion ni complaisance dans le débat; nous sommes en présence d'engagements pris par l'Assemblée, par le gouvernement, reconnus bons par le pays; en présence de nécessités urgentes, de décisions qui s'imposent et qui doivent précéder un appel au pays par voie d'élections générales, et nous disons : il faut que ces engagements soient tenus, ces résolutions prises et ces travaux accomplis.

Revue des Journaux

Pays.

Il ne paraît pas que M. Thiers doive prendre devant l'Assemblée souveraine une attitude humble et repentante. L'Indépendance belge nous donne là-dessus des renseignements édifiants. Cette feuille radicale, et par conséquent très-bien disposée pour M. Thiers, relate une conversation du président de la

République avec un député rouge nommé Turquet, lequel, si nous ne nous trompons, eut l'honneur, mal placé en sa personne assurément, d'être procureur impérial.

M. Thiers a dit des choses très-curieuses à ce M. Turquet, et comme il devait bien penser que son interlocuteur, pour faire l'important, s'empresserait de divulguer cette conversation, il n'a dit que ce qu'il voulait qu'il fût répété.

Nous ne discuterons pas sur les paroles de M. Thiers déclarant que la République est le seul gouvernement possible : c'est ce qu'on appelle vulgairement une turlutaine, les faits donnent à cette assertion un trop cruel démenti pour qu'il soit besoin d'insister.

Mais voici qui est plus intéressant : « Je suis obligé, dit M. Thiers, d'avoir des ménagements vis-à-vis de l'Assemblée, que je n'aurais peut-être pas, si notre territoire était entièrement libre. »

Ainsi voilà ce qui rend M. Thiers si bon prince avec l'Assemblée, mais, une fois le territoire libéré, comptez qu'il la mènera tambour battant.

Il est probable que les députés revenant le 19 mai auront lu le corieux dialogue entre M. Thiers et M. Turquet. Les conciliants à outrance pourront être quelque peu ébranlés par cette belle déclaration, et peut-être y regarderont-ils à deux fois avant d'affirmer par un vote, le cas échéant, un maître qui les menace publiquement de ses rigueurs.

Au cours de cet entretien, M. Thiers a déclaré qu'il ne modifierait pas son personnel gouvernemental. « Je ne puis pas, a-t-il dit, aller chercher des personnes hostiles au gouvernement. » Voilà qui est bien entendu : c'est la déclaration de guerre la plus nette qu'on puisse désirer; la bataille va s'engager; tous nos vœux sont pour ceux qui vont combattre sous le drapeau du parti conservateur.

Dès maintenant les préliminaires nous agréent : nous préférons le silence de la commission de permanence à la loquacité de M. le Président de la République. La victoire, nous en avons fait la triste expérience, n'est pas au plus bruyant; le pays attend avec une fébrile impatience la réouverture de l'Assemblée, tout le monde sent que d'ici à la fin du mois aura été jouée la partie décisive.

D'ici à trois semaines nous saurons si nous sommes livrés pieds et poings liés aux radicaux, ou si les conservateurs, las de se laisser bernier et d'écouter les pastorales politiques des républicains modérés, ont compris enfin qu'on ne fait pas de l'ordre avec du désordre, et qu'on ne donne pas de la sécurité à un pays, en accumulant les éléments d'inquiétude et de trouble.

Patrie.

Un article officieux, émané certainement des officines de la présidence, publié par le Bien public, s'attache à démontrer que la politique du gouvernement « est nette et sans détours. »

Cet éloge, qui pourrait exciter une certaine hilarité, a pourtant quelque chose de fondé. Il est un point sur lequel la politique gouvernementale est très-claire : c'est l'idée fixe qui consiste à conserver le pouvoir.

Pour y réussir, on s'appuie sur les conservateurs, sur la gauche républicaine, sur les radicaux, et l'on a pu continuer ainsi un régime qui n'est ni la république ni la monarchie. Ce régime, c'est la présidence de M. Thiers, et rien que cela.

Peut-on supposer que ce ne sont pas les concessions, les complaisances de M. Thiers pour la gauche, qui ont amené le triomphe à Paris de M. Barodet, et le réveil, dans la capitale de 180.000 fédérés qui avaient chassé M. Thiers au 18 mars; et le réveil simultané des radicaux de Marseille, envoyant M. Lockroy à l'Assemblée; des jacobins de Lyon se préparant à nommer M. Ranc, ancien membre de la Commune, et un athée quelconque, un M. Guyot, qui, pour son début, insulte grossièrement le corps politique où il sollicite l'honneur d'entrer.

Croit-on que M. Thiers n'aurait pas pu empêcher ce formidable soulèvement de toutes les mauvaises passions et de tous les appétits détestables? Ah! certes, il l'aurait pu. Mais, pour cela, il n'aurait pas fallu montrer une mollesse incompréhensible, une douceur impardonnable, pour tous les chefs de l'insurrection de mars, tandis qu'on poursuivait et qu'on fusillait les soldats les moins coupables. Il n'aurait pas fallu, deux mois à peine après la défaite de l'insurrection parisienne, rendre à ce même Paris un conseil municipal électif, où l'on s'est naturellement empressé d'envoyer les Clémenceau, les Ranc, les Mottu, les Bonvalet. Là fut le point de départ de toutes les inquiétudes, de toutes les crises que nous avons supportées depuis vingt-deux mois, et que nous voyons, à l'heure actuelle, arriver à leur apogée.

C'est la faute la plus lourde et la plus incroyable qu'on ait pu commettre. Comment! voilà une ville dont la population, pendant deux grands mois, a été en insurrection contre le gouvernement, qui a mené une guerre civile infâme, qui a tenu en échec les armées du pays, qui, jusqu'au dernier moment, les a massacrés derrière les barricades, qui a brûlé ses palais, ses maisons, qui aurait voulu tout incendier et tout détruire; et quand cette population, réduite enfin, mais encore affolée, tend à peine à reprendre un peu ses sens, vite, on la jette dans une mêlée électorale et on l'invite à s'occuper de ses intérêts, qu'elle a si étrangement compromis, tout comme s'il s'agissait d'une bonne ville, bien calme, bien réfléchie, bien honnête, comme Blois, Tours ou Poitiers.

Ne vous étonnez pas alors si deux ans après, poussé par les mêmes conseillers à qui vous avez donné une si dangereuse autorité, cette ville prodigue vous déclare nettement qu'elle reprend sa volonté et qu'elle vous signifie votre congé.... Comment M. Thiers, au lendemain de la défaite de la Commune, n'a-t-il pas demandé à la Chambre de suspendre, pour un temps déterminé, les droits municipaux de Paris, c'est ce que personne, même parmi les radicaux qui en ont profité, n'a jamais pu comprendre. Comment, alors qu'il était tout-puissant et qu'il pouvait faire tant de bien, a-t-il fait tant de mal?

Comment encore s'est-il montré si complai-

sant pour les extravagances groléennes? Pourquoi a-t-il choisi M. Barodet pour maire de Lyon? Pourquoi a-t-il, à Marseille, sacrifié les préfets aux conseillers radicaux? Pourquoi, sinon, parce que, dominé par l'idée que la majorité le soutiendrait moins que les républicains, il croyait ainsi assurer sa puissance.

Il voit bien aujourd'hui qu'il s'est trompé; mais pris entre la majorité qui lui demandera compte de ses fautes et entre le radicalisme qui, triomphant, lui impose durement ses conditions, et auquel ses familiers présentent timidement des excuses et des promesses, traqué de tous côtés, le président se voit arrivé à l'extrémité de sa carrière politique, et, si calme qu'il soit d'apparence, il sent bien que sa conduite lui aura été, en fin de compte, des plus funestes.

Il expie aujourd'hui sa finesse et son ambition. Le malheur est que, si l'Assemblée nationale ne prend pas résolument en main les destinées du pays et la défense de notre pauvre société, la France, qui n'est pas coupable, expiera, elle aussi, les fautes et les déplorables habiletés de celui sur lequel elle avait compté pour la sauver.

Gazette de France.

Les journaux républicains nous demandent ce que nous comptons faire, et comment nous comprenons les devoirs des conservateurs en présence du succès des radicaux.

Il est difficile de répondre à cette question sans connaître d'abord le parti auquel s'arrêtera M. Thiers, et surtout sans savoir comment se grouperont les forces conservatrices à la rentrée de l'Assemblée.

Il est certain que nous nous trouvons en présence d'une situation nouvelle. M. Thiers a fait l'essai loyal de la République conservatrice, et cet essai a absolument échoué. M. Thiers voudra-t-il le reconnaître loyalement, ou voudra-t-il fonder quand même la République, qui ne pourra plus devenir que radicale désormais? Ses amis disent que l'illustre vieillard qui nous gouverne est buté sur ce point, et qu'il n'hésitera pas à aller jusqu'au bout.

C'est possible, c'est probable même; cependant il faut encore que le président déclare officiellement que sa maxime : « La République sera conservatrice ou elle ne sera pas, » a fait son temps, et qu'il y renonce comme il a renoncé à tant d'autres, et qu'il adopte une nouvelle formule plus accentuée.

L'autre point d'interrogation, plus grave encore, est celui qui concerne l'Assemblée : Les conservateurs ont-ils encore la majorité?

Si les hommes qui ont suivi M. Thiers sur le terrain de l'essai loyal sont convaincus aujourd'hui que l'expérience est terminée, et que vouloir fonder la République définitive c'est ouvrir la porte au socialisme; oh! alors, oui nous aurons une majorité imposante en faveur des lois conservatrices, et l'on pourra encore enrayer le mouvement démagogique, accéléré par la politique suivie depuis deux ans. Mais au contraire, si, malgré le résultat des élections, malgré les preuves qui abondent d'une forte organisation du socialisme et des forces communéuses, ces députés poursuivent encore leur chimère, les conservateurs se

trouvent forcément en minorité, comme ils l'ont été le 29 novembre; car l'alliance de la présidence avec les Rouges donne la majorité numérique à M. Thiers.

Avant donc de savoir ce que fera le parti de l'ordre, il est indispensable de savoir ce qu'il pourra faire. S'il est en minorité dans l'Assemblée, il pourra néanmoins forcer M. Thiers à dévoiler sa politique, à sortir des équivoques, ce qui serait un grand avantage; s'il est en majorité, il aura le moyen, s'il en a l'énergie, d'imposer une politique effectivement conservatrice à la présidence.

Ce qui gêne M. Thiers et le forcera à loutoyer avec les monarchistes, qu'il déteste cordialement, ce sont les fameuses lois constitutionnelles. Le gouvernement va les présenter et les radicaux ne les voteront pas. Les conservateurs sont donc encore maîtres de la situation par ce côté-là. Dieu veuille qu'ils le comprennent mieux qu'ils ne l'ont fait à la fin de la dernière session!

La Gazette de France a complété ainsi qu'il suit, un tableau édifiant qu'elle publie en tête de ses colonnes, et dont nous avons fait connaître la première partie:

« Tout gouvernement doit être conservateur, et nulle société ne pourrait vivre avec un gouvernement qui ne le serait point.

LA REPUBLIQUE SERA CONSERVATRICE OU ELLE NE SERA PAS.

(M. Thiers, Message du 13 novembre 1872)

Barodet, radical.	180,045
Lockroy, radical.	55,411
Dupouy, radical.	75,633
Picart, radical.	41,426
Latrade, radical.	35,576
Turigny, radical.	33,070
Gagneur, phalanstérien.	35,469

Espagne.

La Epoca de Madrid, résume la situation de l'Espagne par ces mots découragés: *Todo está hoy en crisis*, tout est en crise. Le gouvernement Figueras a perdu sa dernière chance de salut, en dissolvant par un coup d'Etat la commission permanente des Cortès. Il est devenu la proie de la Révolution. La Révolution elle-même est en pleine crise intestine. Ses factions se déchirent à belles dents. Et l'écrivain castillan ajoute: Nous perdions notre temps à parler de la légalité, de la *legalidad* no hay para qué hablar porque es tiempo perdido. Il n'y a plus ni ordre social, ni sécurité individuelle, ni liberté politique, ni autorité qui commande, ni justice qui protège. *El país desarmado y despedazado por el federalismo y la anarquía*, le pays est désarmé et dépeçé par le fédéralisme et l'anarchie.

La modération de la Epoca et sa science parfaite des choses de l'Espagne sont connues. Aussi, nous accordons volontiers foi à son témoignage. Nous le préférons aux correspondances fantaisistes des feuilles démocratiques de Paris, qui représentent la République s'affermissant chaque jour davantage dans la Péninsule et y faisant régner la prospérité avec la paix. Cet optimisme républicain commence d'ailleurs à tomber lui-même. Toutes les lettres qui arrivent d'Espagne depuis quelques jours constatent que le chaos politique et social est à son comble. Il devient impossible à l'homme le mieux au fait des affaires espagnoles et le plus éveillé, de comprendre quoi que ce soit à la sarabande vertigineuse de nos voisins. On dirait qu'ils sont atteints de la danse de saint Guy.

Deux faits caractéristiques ressortent toutefois de leur état affligeant: l'émiettement des opinions et la désagrégation sociale. Présentement il n'y a plus de parti en Espagne. Tout hidalgo qui tient une plume, habile un discours ou porte l'épingle, est chef de parti. L'effet le plus clair de la République a été de ruiner tous les principes et d'abaisser au niveau égalitaire tous les hommes considérables, qui inspiraient la confiance. Aujourd'hui les honnêtes gens ne savent à quoi ni à qui se rallier. Le second fait, conséquence du premier, est l'anarchie sociale qui désole ce pays. Ni la liberté individuelle, ni la propriété, ni rien de ce qui est respecté chez les peuples civilisés, n'est à l'abri des violations de la populace. Quelques mois de cette orgie démagogique, et l'Espagne sera en pleine barbarie.

Il n'y a qu'un espoir pour la péninsule, de

sortir de cette situation affreuse. S'il ne se rencontre pas, parmi ses cinq cent trente généraux, un capitaine assez vaillant pour réunir sous son épée, à Cordoue ou à Séville, une poignée d'officiers ou de soldats, et pour marcher avec eux contre l'autorité insurrectionnelle et impuissante qui s'est établie à Madrid, les *descamisados* ou sans chemises de là-bas, l'auront vite mise à feu et à sang.

(Journal de Paris.)

INFORMATIONS

Le citoyen Barodet, propagateur de l'instruction laïque et athée, organisateur des célèbres fêtes scolaires de Lyon, serait, assure-t-on, un ancien élève boursier du petit séminaire d'Autun. Sa pension aurait été prélevée sur « le produit des aumônes versées à titre de compensation par les personnes ne pouvant pas jeûner et observer l'abstinence prescrite en carême.

Il faut avouer que voilà des aumônes catholiques qui ont été bien placées, et le séminaire d'Autun, doit être bien fier de son élève.

Le cardinal Billet, archevêque de Chambéry, est mort âgé de quatre-vingt-onze ans, après une agonie de vingt-quatre heures.

Fils du peuple, Mousigneur Billet avait conservé la simplicité, l'austérité de mœurs des paysans de la Maurienne; connaissant bien du reste les difficultés matérielles que l'ouvrier honnête rencontre trop souvent sur sa route, Mgr Billet s'était fait le père de tous les pauvres de son diocèse.

Le général garibaldien Bordone a été condamné à rembourser une somme de 863 fr. 65 cent. à M. E. de P..., d'Avignon.

M. E. de P... avait rencontré en voyage, en 1864, M. Bordone, qu'il ne connaissait pas.

M. Bordone, à son retour à Marseille, alla voir M. E. de P..., à qui il remit sa carte, sur laquelle on lisait: *Bordone, ingénieur.*

M. E. de P..., l'invita à sa table; il le présenta ensuite à son cercle, et lui donna une carte d'étranger. On sait que sur le dos de ces cartes d'étranger il est rappelé dans une annotation que le membre du cercle répond, pour la somme de mille francs, de la personne qu'il a présentée.

M. Bordone est resté une seule soirée dans le cercle, et s'y est endetté pour 863 fr. 65 c., que M. E. de P... s'est empressé de payer le lendemain.

C'est à la suite du non remboursement de ce prêt, que le tribunal d'Avignon a condamné M. Bordone à restituer cette somme.

La nouvelle de la mort, à Cayenne, de Nourry, l'un des assassins du général de Bréa, est parvenue au ministère de la marine et des colonies.

On se rappelle que le général de Bréa et son aide camp, le capitaine Mangio, se présentèrent en parlementaires devant les insurgés du quartier Mouffetard lors de l'insurrection de juin 1848. Ces deux infortunés furent saisis, entourés et massacrés impitoyablement. Ce massacre ne fut pas accompli tout d'un coup: des raffinements de sauvages furent employés à leur égard: on leur coupa le nez, les oreilles, les lèvres, et, ce travail accompli, on en opéra un analogue sur l'aide de camp Mangio; et, après avoir beaucoup ri, après s'être bien amusés de l'effet des visages mutilés, les spirituels assassins se décidèrent à tuer définitivement les deux officiers, en regrettant seulement de ne pas pouvoir les tuer plusieurs fois.

On se rappelle encore avec effroi la lugubre exposition des corps de ces malheureuses victimes avant leur ensevelissement. Tout Paris en tressaillit de terreur. C'était le prélude des massacres d'otages qu'on a revus vingt-deux ans plus tard. Qui sait si Nourry, revenu de Cayenne à temps, n'aurait pas été ministre de la guerre de la Commune?

Le *Moniteur universel* répond avec beaucoup de sens aux radicaux et aux officiers qui reprochent aux conservateurs de produire par de fausses nouvelles la panique de la Bourse et du commerce:

Nous pouvons invoquer, dit-il, le témoignage de la *Correspondance universelle*, qu'on n'accusera ni

d'être mal informée, ni d'être rédigée par des réactionnaires, puisqu'elle prend ses inspirations dans les plus hautes régions officielles. Elle constate que le résultat des élections du 27 avril a été aussi fâcheux qu'immédiat; que « dès le 28 au matin, des commandes faites, des ordres donnés, des versements commencés ont été subitement suspendus. » Qu'au ministère des finances les travaux nécessités par l'encassement de l'emprunt ont été brusquement ralentis; que les rentrées produites par les versements des souscripteurs sont tout à coup décadues « de 200,000 francs par jour à 20,000 et 10,000 à fr. » Voilà comment la panique occasionnée par l'élection de M. Barodet n'est qu'une « invention de la presse monarchique! »

On lit dans le *Stéphanois*:

« Depuis lundi, plus de deux millions de commandes faites à la place de Saint-Etienne ont été annulées.

« Si la confiance ne renait pas d'ici huit jours, ce chiffre montera au double.

« Les ouvriers passementiers perdent déjà, en façons, deux cent mille francs.

« Ils en perdront, la semaine prochaine, quatre cent mille.

« A Lyon, six millions d'affaires ont été décommandées.

« Si Ranc, le communard, passe, comme c'est probable, c'est quatre millions qu'il faudra ajouter.

« Perte sèche pour les ouvriers lyonnais, un million de salaires. »

On nous écrit de Souillac:

Monsieur le Rédacteur,

J'ose avoir recours aux colonnes de votre estimable journal, pour protester contre les insinuations mensongères, qui, tous les jours, et aujourd'hui surtout que le temps des élections générales approche, sont débitées pour induire en erreur les populations peu éclairées.

Notre intention, en écrivant ces lignes, est de combattre ces hommes qui, n'ayant aucun gouvernement à leur choix, aucune foi politique, cherchent à renverser du trône, par tous les moyens possibles, les souverains qui l'occupent, et qui, après les avoir renversés, vomissent les plus grossières injures, les rendant responsables des malheurs qu'eux seuls ont attirés sur leur pays.

Après avoir épuisé toutes les formules de la haine, l'esprit de parti se traduit toujours par ce mot: *Sedan*.

C'est en vain que nos écrivains les plus distingués, ont, partout, publié que Sedan n'était pas une honte, mais un grand malheur; c'est inutilement aussi que nos généraux, présents à l'action, ont écrit dans des pages qui méritent d'être lues, que leurs soldats étaient les dignes fils des glorieux combattants d'Anterlitz et de Wagram.

Tous ces témoignages irritent encore plus ces hommes aux idées subversives qui voient approcher l'heure où ils vont se présenter aux suffrages de leurs concitoyens. Ils cherchent par tous les moyens possibles à faire tourner à leur profit les malheurs qui nous accablent. Ces hommes tous partis de la dernière classe de la société, connus seulement par leurs défauts, ou par l'opposition systématique qu'ils faisaient au gouvernement tombé, alors que, sous ce fâcheux régime parlementaire, et en assemblée générale, les ministres les plus éminents se trouvaient impunément livrés à leurs grossières attaques, ces hommes, dis-je, veulent gouverner leur pays, après l'avoir perdu une première fois. Partout ils envoient des agents qui doivent plaider en faveur du héros de la nouvelle couche sociale, et de ses amis.

On fait des clubs, on donne des banquets, on complète enfin.

Pendant ce temps, les honnêtes gens, impossibles et le cœur navré, regardent se dérouler les événements, chacun attend le lendemain sans mot dire; à ceux-là nous rappelons cet homme qui contemple le ciel couvert de gros nuages, et qui, au lieu de relever la lame électrique qui protégera sa demeure, dit avec insouciance: Le temps est à l'orage. Le lendemain le malheureux est écrasé par la foudre.

Sans cesse, au nom de leur devise, les hommes du 4 septembre accusent de tyrannie, le gouvernement passé. Ils ne sentent donc pas, combien sont honteuses aujourd'hui ces chaînes autrefois glorieuses et recouvertes de lauriers; les premiers ils les ont insultées, les premiers aussi, ils les ont faites traîner dans la boue et dans le sang. Terrible leçon pour nous Français, si fiers de notre civilisation et aussi de nos institutions, qui faillirent être englouties sous le pas du Germain.

Les barbares de l'intérieur, nous dévor-

ront-ils? Ce ne sont pas des convictions que nous voulons faire partager violemment au lecteur, parce que tout arrêtées qu'elles sont, elles ne nous dominent pas exclusivement.

On comprendra cependant, aussi notre indignation contre ces hommes, qui, sans cesse, combattent les divers gouvernements, attaquent l'armée, suscitent des crises, et font de l'opposition jusqu'à ce qu'enfin, ils voient une tribune s'élever à la place d'un camp. Les fanfarons, les oisifs et les ignorants du jour, les comparés aux anciens romains du Forum ou de l'Agora, ne sachant pas que ces hommes illustres de l'ancienne Rome, avant d'offrir à leur pays les services de leur langage, avaient fait la guerre sur terre ou sur mer, et aussi, comme ambassadeurs, glorieusement porté la paix ou la guerre aux nations voisines.

Veillez agréer, etc...

Chronique locale

et méridionale

La députation du Lot, offre une médaille d'honneur à l'exposition des beaux-arts et de l'industrie du département du Lot, qui s'ouvrira à la mairie de Cahors, le même jour, que le concours régional.

M. Pages Duport, en sa qualité de propriétaire cultivateur de la cote du Lot, offre son nom personnel, une médaille d'or au meilleur producteur de vins du département.

M. l'abbé Delpy, curé de Belmont, canton de Lalbenque, est mort jeudi 1^{er} mai.

Par décret en date du 1^{er} mai courant, les opérations du conseil de Révision pour la formation de la classe de 1872, commenceront le 3 juin prochain et se termineront le 2 août suivant.

Une circulaire ministérielle vient d'enjoindre aux administrateurs départementaux, préfets, sous-préfets, secrétaires généraux, etc., de reprendre, dans toutes les circonstances officielles, leur uniforme professionnel, dont le remplacement par des vêtements de fantaisie avait été toléré depuis les événements de 1870.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LITTÉRAIRES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DU LOT.

Liste des travaux lus dans les séances des 28 avril et 5 mai 1873.

- 1^o Biographie du professeur Jean de Lacoste, professeur de droit de l'ancienne université de Cahors, par M. Malinowski, membre résident;
- 2^o Rapport sur les travaux envoyés à la Société pour le concours littéraire, par M. Ayma, membre résident;
- 3^o Notes historiques sur la ville de Lavertze, par M. Valette, membre résident;
- 4^o Quelques mots sur les expositions en général et spécialement sur l'exposition qui s'ouvrira à Cahors, le 17 mai prochain, par M. Malinowski, membre résident;
- 5^o Poésies diverses.

(Extrait des procès-verbaux des séances.)

Le Secrétaire, L. COMBARIEU.

Un vol a été commis le 6 du courant dans l'église du Sacré-Cœur (faubourg Cabessut), Cahors. Le malfaiteur a fracturé deux serrures au banc de la fabrique, enfoncé deux trones et fait main basse sur la somme qui s'y trouvait enfermée. La justice informée.

Les travaux que l'on fait actuellement à Cahors pour le placement des tuyaux de conduite des eaux, ont amené la découverte d'un assez grand nombre de pièces de monnaies anciennes, de l'époque romaine, du moyen-âge et des temps plus modernes. Ces trouvailles, surtout les pièces romaines, ont été très-fréquentes dans la rue du Lycée et dans la promenade Fénélon, qui, comme on le sait bien, étaient rapprochées du centre de la ville Gallo-Romaine. Au nombre de ces pièces, il y en a de très-altérées et presque totalement méconnaissables, mais il y en a aussi quelques très bien conservées. Parmi ces dernières que nous avons vues, nous citerons trois ou quatre bronzes de la bonne époque

romaine, quelques-unes à l'effigie de Jules César, d'autres à l'effigie de Jules César et d'Auguste, de la colonie de Nîmes (Nemausus) avec un crocodile sur le revers et la fameuse inscription: *Egypta capta* (l'Égypte conquise).

Enfin, avant-hier, un ouvrier a trouvé en face de l'hôtel de l'Europe une pièce romaine de Néron en or, à l'effigie de cet empereur, presque intacte. Cette pièce, à ce que l'on nous a dit, a été présentée à la commission de l'exposition des beaux-arts.

Quel dommage que la ville de Cahors n'ait pas un Musée pour recueillir toutes ces reliques du temps passé et les transmettre ainsi aux générations futures!

M. le Préfet du Lot est parti hier pour Paris.

Nous ne savons quelles distractions la municipalité réserve aux étrangers pendant le Concours régional. Pour le moment, nous ne trouvons pas même une affiche du Programme sur les murs de la ville, et la sollicitude de nos édiles paraît se concentrer exclusivement sur le Neptune du Square, arrivé là comme par miracle, et à qui l'on passe amoureusement une chemise de bronze.

Décidément M. le maire de Toulon fait mieux les choses: le même jour, il a fait afficher le programme du concours régional.

On écrit de Toulon: Grâce à l'habile direction de M. Allègre, maire de Toulon, et de la commission d'organisation, les fêtes dans la ville de Toulon pour le concours régional sont brillantes et obtiennent le plus vif succès. Il y a beaucoup d'exposants, un nombre considérable de machines, et de magnifiques sujets de race bovine, ovine et chevaline. L'exposition des Beaux-arts est intéressante. On constate dans la ville la présence d'un grand nombre d'étrangers. Aujourd'hui, a lieu le concours de musique. Pour demain on annonce une course de taureaux et une fête aéronautique par Godard. A 9 heures, grand festival.

Les baraquements destinés au concours régional de Cahors, sont établis activement; la promenade Fénélon est presque entièrement cloturée.

CHEMIN DE FER DE PARIS A Orléans.

PÈLERINAGE A ROCAMADOUR

Réduction de 40 p. 0/0 sur le prix ordinaire des places.

La Compagnie du Chemin de Fer de Paris à Orléans, a l'honneur de prévenir le public, qu'à l'occasion du pèlerinage qui doit avoir lieu à Rocamadour, dans les mois de mai et de septembre prochain, il sera délivré, chaque jour, pendant ces mois, des billets, aller et retour, de toutes classes, pour Rocamadour, avec réduction de 40 p. 0/0, aux gares de Rodez, de Montauban, d'Aurillac et de Capdenac; de Toulouse, d'Albi et de Lexou; de Limoges, de Brives et de Tulle; ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces divers points.

La Liberté annonce que le ministre de l'intérieur a adressé une circulaire aux préfets pour leur demander un rapport sur la question du vote par arrondissements et sur les changements de mode de votation pour la représentation politique.

Une récente circulaire du ministre de la guerre, invite les généraux commandant les divisions territoriales et les divisions actives à prescrire aux chefs de corps de passer le plus fréquemment possible, le dimanche, la revue aux troupes sous leurs ordres, sans toutefois porter atteinte à la liberté religieuse garantie aux militaires par décret du 10 août.

Ces revues, dit le ministre, ne sont pas seulement utiles au point de vue de la tenue et de l'instruction des troupes, elles ont un effet direct sur la discipline et la bonne conduite des hommes, qu'il importe de ne pas abandonner à eux-mêmes pendant une journée tout entière.

Enfin, elles ne sont pas sans influence sur le prestige que, dans les circonstances actuelles, il est plus important que jamais d'assurer à l'armée vis-à-vis des populations.

ces solennités et n'y assistent pas sans un certain sentiment de curiosité sympathique. Elles savent apprécier une belle tenue, une attitude martiale sous les armes; elles se rendent parfaitement compte de la précision des mouvements et de la régularité des défilés; enfin elles aiment à constater par elles-mêmes que les chefs s'occupent avec intérêt de leurs soldats et que les uns et les autres s'honorent de leur profession à la face du pays.

THÉÂTRE DE CAHORS.

Dimanche, véritable événement dramatique au théâtre de Cahors: *Les Martyrs de Strasbourg*, drame émouvant, rempli de scènes patriotiques. La grande scène du 4^e acte: *Là ils ont fusillé notre mère*, terminée par l'enfant qui venge sa patrie, est d'un effet immense; un frisson électrique passe dans tous les cœurs; impossible de ressentir au théâtre, une émotion plus vive et plus profonde.

La petite Anna Blanchereau, dans le rôle très long et très difficile de Wilhem, prouve une fois de plus qu'il n'y a plus d'enfants, et que le talent est un don de nature, s'affirmant presque au berceau.

Quel brillant avenir pour cette enfant, si on dirige bien ses remarquables aptitudes!

La Gelée.

Il ne faut pas se le dissimuler, un grand désastre vient de frapper la viticulture française, et par suite, les produits vinicoles. La France tout entière est atteinte dans sa production. A la veille d'arriver au port, le vaisseau qui portait la fortune du vignoble a malheureusement sombré, et nous ne savons encore l'importance des épaves que notre prudence, notre savoir, nos soins, un travail incessant nous permettront de recueillir.

Nous n'ignorons pas que, sous le coup d'un événement aussi spontané, tous les intéressés ne voyent tout d'abord que l'anéantissement complet de leurs espérances.

Nous n'ignorons pas que la première impression, c'est l'exagération. Personne en un semblable moment ne veut tenir compte de l'avenir, des ressources qui pourront surgir d'un temps plus doux, plus propice à l'ascension de la sève; d'un soleil bienfaisant, mettant de nouveau en mouvement la végétation un instant arrêtée, aidant par suite au développement végétatif des contre-bourgeons. Car enfin les sources de vitalité n'ont pas été atteintes, la sève n'a pas encore eu le temps de s'élaborer, elle possède toutes ses richesses de nutrition, et la température aidant, il est permis d'espérer un développement vigoureux des bourgeons latents, dont les germes n'ont pas souffert et qui pourront donner encore des fruits, sinon comparables à ceux provenant des premières évolutions végétatives, au moins capables de réparer en partie ou plutôt d'amoindrir la gravité du désastre que nous venons de subir.

Pois, qu'on se souvienne que la gelée a d'extraordinaires écarts: En général elle ne procède jamais uniformément, elle a des retours et des retours, qui ne peuvent s'expliquer que par certaines dispositions topographiques, ou par des courants atmosphériques, dont la science ne se rend pas encore bien compte.

C'est en prévision de semblables phénomènes, que nous conseillons à nos lecteurs, de ne pas voir trop en noir la situation ci-après, situation qui n'est en réalité que le résumé des premières impressions du vignoble, situation qui, espérons-le, se modifiera en raison du temps avenir et de la température des mois qui séparent l'époque présente, des vendanges prochaines.

A Paris, le vent du nord n'a pas cessé pendant ces derniers jours de souffler avec une persistance désespérante, le thermomètre est descendu au-dessous du zéro, aussi les vignobles des environs de la capitale ont-ils été fâcheusement éprouvés.

Dans le département de Seine-et-Marne, particulièrement dans l'arrondissement de Coulommiers, les vignobles sont totalement perdus, c'est au moins l'expression dont se sert notre correspondant, qui ajoute que c'est la quatrième année que pareil fait se produit, aussi les vignerons sont-ils dans la désolation. La vigne, nous écrit-on de Melun, a réellement souffert, mais on croit les plaintes un peu exagérées.

L'Orléannais a été également frappé; il reste, dit-on, à peine la moitié de la récolte. L'arrondissement d'Orléans et celui de Montargis ont sensiblement été éprouvés. Une lettre

particulière nous prévient de nous tenir en garde contre ces exagérations; malheureusement, cette lettre est datée du 25 et ne comprend pas la journée du 26 ni celle du 27, qui ont été désastreuses, à peu près partout. On nous écrit en outre de Gien que les vignes sont aux deux tiers gelées et que les vignerons disent à ceux qui veulent les entendre, qu'il ne reste rien dans le vignoble.

Du Nantais, nous recevons les nouvelles suivantes: Les vignes sont gelées, particulièrement celles des communes de Rezé, et de Leroux, mais, ajoute-t-on, l'importance du désastre est difficile à apprécier.

Dans l'Allier, aucune localité, paraît-il, n'a été épargnée; on considère généralement la prochaine récolte comme à peu près perdue.

Les vignobles du Cher ont éprouvé une perte qu'on estime, dès à présent, à moitié de la récolte. Les vignes de Blois, Montrichard, Saint-Aignan sont particulièrement atteintes. La Sologne est encore plus maltraitée.

La Touraine estime la perte éprouvée aux trois quarts de la récolte, un vent nord-est persistant fait craindre de nouveaux sinistres.

Le Poitou se plaint également: A Niort, dans les Deux-Sèvres, il n'y a plus à espérer que sur les bourgeons dont la végétation était en retard et sur les contre-bourgeons qui paraissent ne pas avoir été trop maltraités.

Dans les deux Charentes, la récolte qui se présentait sous les plus belles apparences est à peu près complètement détruite: A Matha, les vignes, nous assure-t-on, sont littéralement gelées à plat. Le désastre est aussi très grave à Barbezieux. A Aytré, la récolte prochaine est, nous dit-on, à peu près anéantie. A Cognac, les vignes ont été cruellement frappées par la gelée. A la Jarrrie, la perte est considérable, mais on ne saurait encore en apprécier l'importance. A Rouillac, arrondissement d'Angoulême, on parle d'une perte des deux tiers de la récolte, mais on s'accorde à dire que si les cépages blancs ont cruellement souffert, les noirs, moins avancés, ont mieux résisté. A la Rochelle, les bourgeons fructifères sont, en partie, détruits. A Aigrefeuille, nous mande notre correspondant, il ne reste plus rien, le désastre est immense et est comparable à celui qui a frappé le même vignoble en 1861.

Dans la Dordogne, la gelée a aussi causé de terribles dégâts: La destruction suivant les uns, serait à peu près complète et suivant les autres, la récolte ne serait qu'à moitié détruite. Ce qui nous prouve une fois de plus qu'on ne peut réellement conclure que, jusqu'à plus ample informé, au moins en ce qui regarde la gravité du sinistre dans son ensemble.

Le Bordelais, n'est pas épargné: La gelée a particulièrement sévi dans les vignobles de l'Artigues, de Bouliac, de Pompignac, de Saint-Sulpice et Cameyrac, de Beychac et Caillac, de Lzon, de Saint-Loubès, de la Réole, de Libourne, de Carbon-Blanc, de la Tresne, de Quinsac, de Cambès, du Blayais, de l'Entre-deux-Mers, de Lignan de Saint-Macaire, de Preignac, ainsi que dans la majeure partie des vignes du Médoc. Le gelée a également et très-particulièrement sévi dans tous les palus. On assure même que les hauteurs de Sauternes et Bommes n'ont pas été épargnées.

Mais au milieu de ces tristes nouvelles se glissent quelques réflexions consolantes: N'accablez, nous dit-on, qu'avec réserve les informations de plus en plus nombreuses qui tendent à grossir le mal. Nous vous recommandons, nous écrit-on d'autre part, de n'accepter qu'avec réserve les nouvelles exagérées qu'on pourrait avoir intérêt à répandre. Un fait certain, c'est que de l'avis de tous les vignerons Bordelais, les vignes blanches: Boragat et Jurançon, ont plus souffert que les vignes rouges.

En Gascogne et particulièrement dans le département du Gers, la gelée a été très-forte, et chacun s'accorde à dire que la récolte future est compromise. De Castelnau d'Azun, on va encore plus loin. Une dépêche télégraphique nous informe que la récolte prochaine est complètement perdue.

Le Languedoc a également été atteint. A Moissac et environs, c'est un vrai désastre; à Grisolles, les vignes basses, nous écrit-on, sont perdues, les bourgeons et les feuilles sont comme carbonisées par l'action d'une température exceptionnellement froide. A Lavour, les vignes ont perdu la moitié de leurs fruits.

Le Midi est le point le plus épargné: Quelques vignes situées dans les bas-fonds et le long des cours d'eau ont cependant été atteint-

tes. Dans l'Hérault, on cite les territoires de Mauguio, de Masiargues, de Saussan, de Courronterral, Fabrègues, Pignan, Paulhan, St-Martin, Vendargues, Castelnaud, Pérois et les environs de Montpellier, Pézenas, Canet paraissent avoir été, sinon tout à fait épargnés, au moins très-légèrement frappés.

Pas de nouvelles fâcheuses de l'Aude au moins jusqu'à présent. Le Gard a souffert. On assure que les vignobles qui s'étendent du Vistre au Vidourle, c'est-à-dire tout le littoral de la Méditerranée, a été plus ou moins frappé. On cite également Saint-Césaire-les-Nîmes, Calmette, Dions, Saint-Chaptes, Caveirac, Vergèze et Aimargues.

A Valence, dans le Dauphiné, le thermomètre est descendu à un degré sous zéro, nous serions étonnés, si sous l'influence d'une température aussi basse, la vigne n'avait pas un peu souffert.

A Privas, à Saint-Peray, dans les Côtes-du-Rhône, il a gelé pendant deux nuit assez fortement: Dans la plaine de Saint-Peray, les bourgeons ont été grillés, mais sur les côtes les vignes sont complètement perdues; c'est au moins l'affirmation de notre correspondant.

Le Beaujolais a été cruellement éprouvé: A Pont-de-l'Ain, le thermomètre est descendu à 7 degrés sous zéro. Toutes les vignes de Romanèche, particulièrement celles exposées au nord-est, sont à peu près complètement gelées. A Villefranche, où le thermomètre est descendu à 4 degrés sous zéro, pas un bourgeon n'a échappé. On signale également comme ayant fortement souffert, le plateau de Moulins-à-Vent, Ste-Foy, St-Genis, Laval, Barolles, Beauregard. Dans la plupart de ces localités, on remarque de bizarres particularités: ainsi, des bourgeons sont tout à fait brûlés, d'autres bourgeons de la même force, à côté des premiers, sont restés intacts.

Dans les environs de Lyon, on estime au tiers le dommage causé par le sinistre.

Le Maconnais n'a pas échappé au désastre: Dans l'Ain, la récolte est bien compromise, cependant, dans quelques vignobles, bon nombre de ceps n'avaient encore qu'un ou deux bourgeons de sortis, ceux qui restent pourront donc encore donner des fruits. A Mâcon, le thermomètre est descendu à 4 degrés sous zéro. A Châlons-sur-Saône, les dégâts sont très importants, le Villard, Dracy, Millery, St-Denis, etc., sont complètement ravagés. Les pays de grande culture vinicole, tels que Chagny, Buxy, Givrey, Sennecy ont, dit-on, moins souffert, la terre étant très-sèche. Les vignes des côtesaux seraient à peu près préservées. Enfin, à Autun, la gelée a causé de grands dégâts.

Mais nous écrit-on de Châlons-sur-Saône: « On espère que la seconde pousse de la vigne produira quelques raisins appelés *conservés* qui viendront atténuer un peu l'étendue du désastre, ainsi qu'on l'a déjà vu plusieurs fois, et notamment il y a une trentaine d'années. » L'Auvergne est également bien éprouvée. A Issoire, le thermomètre est descendu à 3 degrés sous zéro, on estime la perte aux trois quarts de la récolte. A Saint-Etienne, on a constaté quatre degrés de froid, les espaliers et les vignes ont cruellement souffert. A Roanne, la région des vignes a aussi été atteinte par les gelées.

(Moniteur viticole).

Dernières nouvelles

Les négociations engagées depuis quelque temps pour l'évacuation anticipée de Verdun sont aujourd'hui pleinement confirmées. On peut donner pour certain qu'elles aboutiront à une solution satisfaisante.

La retraite de M. Jules Simon semble assez probable. Quelques personnes prévoient que, dans le cas où M. de Rémuzat se retirerait, M. de Goulard serait appelé aux affaires étrangères et M. Casimir Périer à l'intérieur. Le portefeuille de l'instruction publique serait donné à un membre du centre droit.

Bourse de Paris.

Table with 2 columns: Rente and values. Rente 3 p. 0/0: 54,30; 4 1/2 p. 0/0: 78,15; 5 p. 0/0: 88,75; 5 p. 0/0: 86,25.

Annonces

SANTÉ A TOUS

rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalessière Du Barry, de Londres. Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Aucune maladie ne résiste à la douce Revalessière Du Barry, qui combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frâis, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cer-

veau et sang. 175,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhan, etc., etc.

Le grand explorateur scientifique, docteur Livingstone, en faisant son rapport à la Société géographique de Londres sur son voyage en Afrique, dit : « Les habitants de la province d'Angola paraissent jouir d'une félicité élyséenne; ils n'ont besoin ni de médecin, ni de drogues, leur nourriture principale étant la Revalessière que Du Barry a introduite en Europe; ils sont parfaitement exempts de maladies; la phthisie, scrofules, cancers, fièvres, constipations, diarrhée, etc., leur sont complètement inconnus, ainsi que la petite vérole, rougeole, etc.

Cure n° 62,845.

Ecrainville (Seine-Infér.), 27 nov.

Je souffrais depuis trente-six ans d'un asthme qui me forçait à me relever quatre ou cinq fois chaque nuit par l'oppression qui allait me faire perdre res-

piration. Il y a huit jours que je prends la Revalessière Du Barry, et je m'en trouve très bien. Je dors maintenant très bien et respire facilement.

BOILET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 k., 2 fr. 25; 1/2 k., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalessière qu'on peut manger en tout temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalessière Chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez Vinel, pharmacien, Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris.

Crédit foncier de France.

Emission à 435 fr. d'Obligations foncières de 500 fr. 5 0/0 — Emissions au pair d'Obligations communales. 51/2 0/0. à 5, 6, 7, 8, 9, ou 10 ans d'échéance. — On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 19; — dans les départements, aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

On peut chez les mêmes intermédiaires se procurer, au cours, des obligations communales 5 % rapportant 15 francs et remboursables à 300 fr.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layrolle

RÉOUVERTURE

de l'ancien Café de Bordeaux

SOUS LE NOM

CAFÉ ALSACE-LORRAINE

Maison Julien BLANC, en face la Mairie.

Cet Etablissement se recommande par sa tenue, son confortable; il est situé au centre des affaires.

Bière de Vienne et de Nérac. — Spécialité de Glaces et Sorbets.

ANNUAIRE

DÉPARTEMENTAL

STATISTIQUE, ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

JOURNAL DU LOT

POUR L'ANNÉE

1873

PRIX : 1 FR.

Par la poste : 1 fr. 40.

EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS LES BUREAUX DU JOURNAL

A CAHORS

A VENDRE

LA

MAISON CARAYON,

avec Cour et Pressoir

Sise quai Ségur, en face la Promenade des Platanes.

Pour les renseignements : S'adresser à M. Toulza, aîné, ou à M^{me} Labie, notaire, à Cahors.

AVIS

EXCELLENTE QUALITÉ DE PAIN. — GRAINES DE TOUTE SORTE.

chez **CONTOU**, boulanger,

rue St-James, à Cahors.

A VENDRE

D'occasion

Un DOG CART et une AMÉRICAINE, en très bon état, fabriqués chez M. Mercier, carrossier à Toulouse.

S'adresser chez M. Escudié, carrossier, Galeries Fontenilles, Cahors.

A VENDRE D'OCCASION

Une machine locobobile d'une puissance de quatre à cinq chevaux vapeur, avec un batteur à grains montée sur un quatre roues permettant de la conduire en tout lieu avec limon et brancards pour bœufs et chevaux, pouvant se donner à de bonnes conditions; grande facilité pour le paiement. Pour traiter s'adresser au bureau du Journal.

A louer à suite de décès

Pour entrer en jouissance le premier juin prochain,

L'Hôtel du Lion d'or

S'adresser à M. Bladanet, à Cajarc (Lot) qui en est propriétaire.

Cet Hôtel se compose de vastes Ecuries et Remises, et a deux descentes de voitures, faisant un service régulier de Cahors à Figeac.

Aux Asthmatiques.

Guérison certaine par M. AUBRÉE, médecin-pharmacien, à La Ferté-Vidame (Eure-et-Loir). Brochure explicative : 40 centimes.

HYDROPIE, RÉTENTIONS D'URINE, GRAVELLE

Douleurs néphrétiques, prompt guérison par le traitement spécial de M. AUBRÉE. Prix : 15 francs.

EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

TRAITÉ GÉNÉRAL

DES

PHOSPHATES DE CHAUX NATIFS

ET PRINCIPALEMENT DE CEUX DES GISEMENTS NOUVELLEMENT DÉCOUVERTS

dans le Quercy

PAR

M. MALINOWSKI

UN BEAU VOLUME

avec une Carte du Lot et les coupes géologiques

Prix : 5 fr.

PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE

Aucun médicament ne calme plus sûrement les toux opiniâtres de la Grippe, du Catarrhe, de la Coqueluche, de la Bronchite, de la Phthisie, et toutes les irritations de poitrine. Dépôt à Paris, Pharmacie du Louvre, 151, rue St-Honoré, et dans toutes les Pharmacies.

Le 26 mai, à Périgueux (Hôtel des Messageries) commenceront les leçons de diction à l'usage des

BÈGUES

professées par M. CHERVIN, Officier d'Académie, Directeur-Fondateur de l'Institution des Bègues de Paris, avenue d'Eylau, 90. — (Ecrire.)



Mal de dents

Guérison instantanée par la Pyréthrine Lahaussais. 1 franc 50 le flacon.

Dépôt à Cahors, Vinel, pharmacien; à St-Céré, Lafon, pharmacien.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



MARIE BLANC

FLEURISTE A CAHORS
SUCCESEUR DE MARIE MILLERAT

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'église et de fête votive. — Vierges et St-Joseph de toute grandeur. Globes garnis et Globes avec socle. — Cylindres ronds et Cylindres ovales. — Couronnes nuptiales et Couronnes mortuaires. — Médailles. — Feuillages assortis. — Papiers de toute couleur. — Grand assortiment de vases en porcelaine et vases garnis. — Grand dépôt de Couronnes immortelles. — Couronnement mortuaire à louer.

A AFFERMER

UNE

PROPRIÉTÉ

Située dans le canton de Montcuq, Lot, sur la ligne divisoire du Lot, et de Lot-et-Garonne, d'une contenance de 47 hectares, pouvant rivaliser, pour le revenu, avec toutes les meilleures propriétés, en quel endroit qu'elles se trouvent.

Elle a des plantations de premiers pouvant donner de 50 à 200 quintaux de prunes, 270 hectolitres de grains, en année ordinaire de 50 à 130 barriques de vin, et environ de 700 à 800 quintaux de foin, ou regain.

Le propriétaire laissera sur le prix d'affermir, pour 7,000 fr. de beaux, utiles à l'exploitation, moyennant garanties suffisantes, plus les dépenses de la première année, à un prix d'estimation convenu.

Six personnes, deux femmes et quatre hommes, peuvent, s'ils sont capables, exécuter tous les travaux.

Le propriétaire garantira au prix qu'il a l'intention d'affermir, au premier s'il a une famille de 4 personnes 1,000 fr. produit net; mais il faut pour cela qu'il produise tous les meilleurs renseignements sur sa manière d'agriculture.

S'adresser, pour tous renseignements à M. Saux, à Montcuq et à M. Lormède, à Saux, notaires.